

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS



BULLETIN ANNÉE 2021

Sommaire

Le mot du président, <i>Bernard POILLY</i>	3
Le gisant de Simon de Gonsans, <i>Aurélien ANDRE</i>	5
Le financement de la construction des cathédrales gothiques, <i>Françoise BIOTTI-MACHE</i>	8
La chair à prêcher de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, <i>Jean-Loup LEGUAY</i>	13
Des peurs de l'an mille à la Paix de Dieu..., <i>Jean-Paul DUPOUY</i>	17
Poésie de la cathédrale, cathédrale en poésies, <i>Marie-Claude ZEISLER-DECOUT</i>	27
Les animaux dans l'art sacré, <i>Jean-Paul DUPOUY</i>	40
Activités de l'association en 2020	48

Les articles n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

En 1^{ère} de couverture : Cathédrale Notre-Dame d'Amiens, cliché Hubert Dessaint

En 4^e de couverture : Spectacle Chroma 2020, cathédrale Notre-Dame d'Amiens, cliché Hubert Dessaint

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

Fondée en 1952 par Edmond DUTHOIT (1880-1969)

Société membre de la FASAC⁽¹⁾

et de la Fédération des Cathédrales Picardes



Président : Bernard Poilly
Vice présidente : Véronique Villain
Vice Président : Philippe Lasselin
Secrétaire : Brigitte Jeanson
Secrétaire adjoint : Claude Watteel
Trésorier : Marcel Lévêque
Trésorier adjoint : Philippe Quignon

Administrateur site internet : Xavier Manessiez

Membres de droit : Le recteur de la cathédrale : don Edouard de Vregille
L'architecte des Bâtiments de France : Antoine Paoletti

Autres membres du conseil d'administration :

Aurélien André	Anne-Marie Hénon
Xavier Boniface	Marie-Claude Lefebvre
Hubert Dessaint	Janine Kaczmarek
Louise Dessaiivre	Daniel Lévis
Jean-Paul Dupouy	Jean-Jacques Saunier
Pascal Foulon	Pierre Verhaeghe

Président d'honneur : Jean-Paul Rangeon

Membres d'honneur : Jacques de Burgrave, Gilbert Heuzé, Colette Robiquet

Siège de l'Association : 12 rue André 80000 Amiens

Contact : secretariat@amis-cathedrale-amiens.fr

Site internet : www.amis-cathedrale-amiens.fr

*Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de cet ouvrage est interdite.
Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines
prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.*

(1) Fédération des Associations et Sociétés des Amis des Cathédrales



ISSN 1266-4529

Imprimé par : Thierry Boutté, Editions du Santerre

21 Place Norbert Malterre 80110 MOREUIL

Tél. : 03 22 09 98 22

Courriel : thierry.boutte@bbox.fr, Site : www.studio-boutte.fr